

# Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MIFID II)

## Questions - Réponses

---

### Comment la directive MIFID II va-t-elle m'affecter en tant que client ?

Pour les clients, la nouvelle réglementation MiFID II est synonyme de changements dans les quatre domaines suivants :

- *Coûts de recherche* : À partir de janvier 2018, Columbia Threadneedle Investments s'acquittera des coûts liés à la recherche externe au nom des clients des entreprises concernées par MiFID II.
- *Coûts et frais* : Les clients recevront davantage d'informations sur les coûts et les frais qu'ils paient. Celles-ci seront disponibles sur notre site Internet.
- *Marché cible* : Nous fournirons aux investisseurs des informations sur le marché cible de nos fonds. Celles-ci comprennent les types d'investisseurs auxquels le fonds d'adresse, en fonction de leurs besoins, caractéristiques et objectifs.
- *Politiques et procédures* : Un certain nombre de politiques et de procédures seront mises à jour afin de tenir compte des nouvelles directives et exigences réglementaires.

### Quelles seront les répercussions de MiFID II sur votre activité ?

MiFID II entrera en vigueur le 3 janvier 2018 et transformera la manière dont nous opérons au Royaume-Uni et en Europe. Elle induit cinq grands domaines de changement pour Columbia Threadneedle qui permettront une transparence accrue et une meilleure protection des investisseurs :

- *Transparence* : Les activités de trading et de transaction seront directement déclarées aux régulateurs locaux. Ceci entraînera la mise en place de nouveaux contrôles et procédures et permettra une transparence accrue.
- *Coûts et frais* : Nous fournirons des informations supplémentaires concernant les coûts et les frais associés aux services que nous proposons.
- *Commission de recherche* : MiFID II précise que les frais liés à la recherche en investissement externe applicables à un fonds doivent être divulgués et communiqués aux investisseurs de façon distincte. Dans la mesure où nous gérons activement vos placements, notre processus d'investissement repose sur de vastes recherches internes, complétées par des recherches externes spécialisées. Cela nous permet d'accéder de façon sélective à des connaissances plus vastes, afin de générer des performances sur l'ensemble de nos stratégies. À partir de janvier 2018, les coûts liés à la recherche externe que nous encourons au nom des clients des entreprises concernées par MiFID II seront payés par Columbia Threadneedle.
- *Meilleure exécution* : Nous aurons recours à des outils de suivi améliorés afin de nous assurer que nous obtenons les meilleurs résultats possible pour nos clients lorsque nous effectuons des transactions pour leur compte.
- *Politiques et procédures* : Un certain nombre de nos politiques et procédures seront mises à jour afin de tenir compte des nouvelles exigences réglementaires.

---

## La directive MiFID II entraînera-t-elle une modification des frais annuels de gestion que je paie ?

Une évaluation des frais associés à nos fonds est en cours. Dans la plupart des cas, les frais annuels de gestion et les frais courants demeureront inchangés. Il est toutefois possible que nous réduisions les frais courants pour certains fonds à la suite de cet examen. Nous ne prévoyons en aucun cas de les augmenter.

## La directive MIFID II entraînera-t-elle une augmentation de mes coûts ?

À partir de janvier 2018, les coûts liés à la recherche externe que nous encourons au nom des clients des entreprises concernées par MiFID II seront payés par Columbia Threadneedle. Cela signifie que le coût d'un placement est susceptible de diminuer quelque peu.

## Paieriez-vous les coûts liés à la recherche externe des fonds Threadneedle ?

En tant que gestionnaire actif, notre processus d'investissement repose sur de vastes recherches internes, complétées par des recherches spécialisées proposées par des fournisseurs tiers. Cela nous permet d'accéder de façon sélective à des connaissances plus vastes, afin de générer des performances sur l'ensemble de nos stratégies.

À partir de janvier 2018, les coûts liés à la recherche externe que nous encourons au nom des clients des entreprises concernées par MiFID II seront payés par Columbia Threadneedle. Nous conserverons nos vastes activités de recherche en interne.

Grâce à l'approche adoptée en matière de financement des recherches de tiers dans le cadre de MiFID II, les clients bénéficieront de plus de clarté et de simplicité.

## Mon relevé annuel sera-t-il modifié ?

Le relevé annuel que reçoivent les clients particuliers ne fera l'objet d'aucune modification.

## En quoi consiste le modèle EMT (European MiFID Template) ?

Le modèle EMT est un rapport sous forme de tableau dont l'usage a été standardisé au sein du secteur européen de la gestion d'actifs afin de fournir des données sur l'ensemble des fonds destinés aux particuliers, à savoir :

- Des informations générales sur le fonds – dénomination et codes d'identification
- Le marché cible – indication des investisseurs auxquels le fonds s'adresse
- La stratégie de distribution – les modalités de distribution et de vente du fonds
- Les coûts et frais – frais réels et estimés pour chaque fonds et classe d'actions

L'EMT aidera les plateformes et les distributeurs de fonds à respecter leurs obligations en matière de reporting.

## Puis-je accéder à l'EMT correspondant à mon fonds ?

Les intermédiaires auront accès à l'EMT par l'intermédiaire d'un système dénommé Silverfinch. Pour aider notre clientèle de particuliers, nous mettrons les informations relatives au marché cible ainsi qu'aux coûts et frais à leur disposition sur notre site Internet.

## Où puis-je trouver les nouvelles politiques ?

Les politiques à l'égard de la clientèle qui vont être mises à jour afin de refléter la réglementation MiFID II seront publiées sur notre site Internet

[www.columbiathreadneedle.com](http://www.columbiathreadneedle.com)

---

Publié par Threadneedle Asset Management Limited (« TAML »). Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204. Siège social : Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AG. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. Columbia Threadneedle Investments (Columbia Threadneedle) est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.  
**columbiathreadneedle.com**